



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 26609

Numéro SIREN : 815 342 910

Nom ou dénomination : A-B-S

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2015 sous le numéro de dépôt 117816



1511792104

|                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2015-12-18                      |
| NUMERO DE DEPOT : | 2015R117816                     |
| N° GESTION :      | 2015B26609                      |
| N° SIREN :        | 815342910                       |
| DENOMINATION :    | A-B-S                           |
| ADRESSE :         | 4 rue de la Moselle 75019 Paris |
| DATE D'ACTE :     | 2015/11/27                      |
| TYPE D'ACTE :     | CERTIFICAT                      |
| NATURE D'ACTE :   | ATTESTATION BANCAIRE            |



## CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

### SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, MR JEANNIARD Nicolas  
agissant en qualité RESPONSABLE D AGENCE  
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1.847.860.375 EUR, dont le siège social est à  
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de  
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 300,00 euros  
( TROIS CENT €) (Lettres et chiffres)  
par chèque(s) / virement (s) (\*) émis par

Mademoiselle ANKRI Brenda

Né(e) le 30/03/96 à PARIS 19EME  
et demeurant

4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) SAS A-B-S  
société (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :  
4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société SAS A-B-S en formation /  
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire  
conformément à [l 'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de  
commerce ( SARL, EURL)] (\*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait  
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A PARIS  
Le 27/11/15

(\*) rayer les mentions inutiles

LCL  
3, Place Armand Carrel  
75019 PARIS  
Tél. 01 40 18 73 21

RA



1511792103

|                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2015-12-18                      |
| NUMERO DE DEPOT : | 2015R117816                     |
| N° GESTION :      | 2015B26609                      |
| N° SIREN :        | 815342910                       |
| DENOMINATION :    | A-B-S                           |
| ADRESSE :         | 4 rue de la Moselle 75019 Paris |
| DATE D'ACTE :     | 2015/11/27                      |
| TYPE D'ACTE :     | CERTIFICAT                      |
| NATURE D'ACTE :   | ATTESTATION BANCAIRE            |



## CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

### SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, MR JEANNIARD Nicolas  
agissant en qualité RESPONSABLE D AGENCE  
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1.847.860.375 EUR, dont le siège social est à  
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de  
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.700,00 euros  
( MILLE SEPT CENT €) (*Lettres et chiffres*)  
par chèque(s) / virement (s) (\*) émis par

Monsieur ANKRI Stephane

Né(e) le 06/03/70 à ISSY LES MOULINEAUX  
et demeurant

4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) SAS A-B-S  
société (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :  
4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

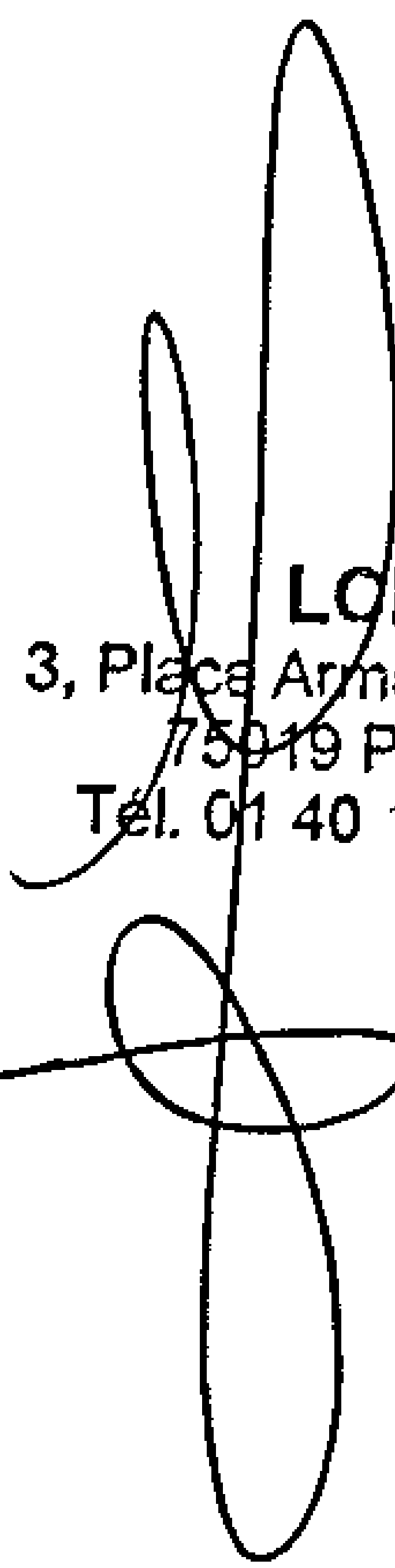
pour être portée au compte spécial intitulé : « Société SAS A-B-S en formation /  
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire  
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de  
commerce (SARL, EURL)] (\*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait  
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A PARIS  
Le 27/11/15

  
LCL  
3, Place Armand Carrel  
75019 PARIS  
Tél. 01 40 18 73 21

(\*) rayer les mentions inutiles

RA

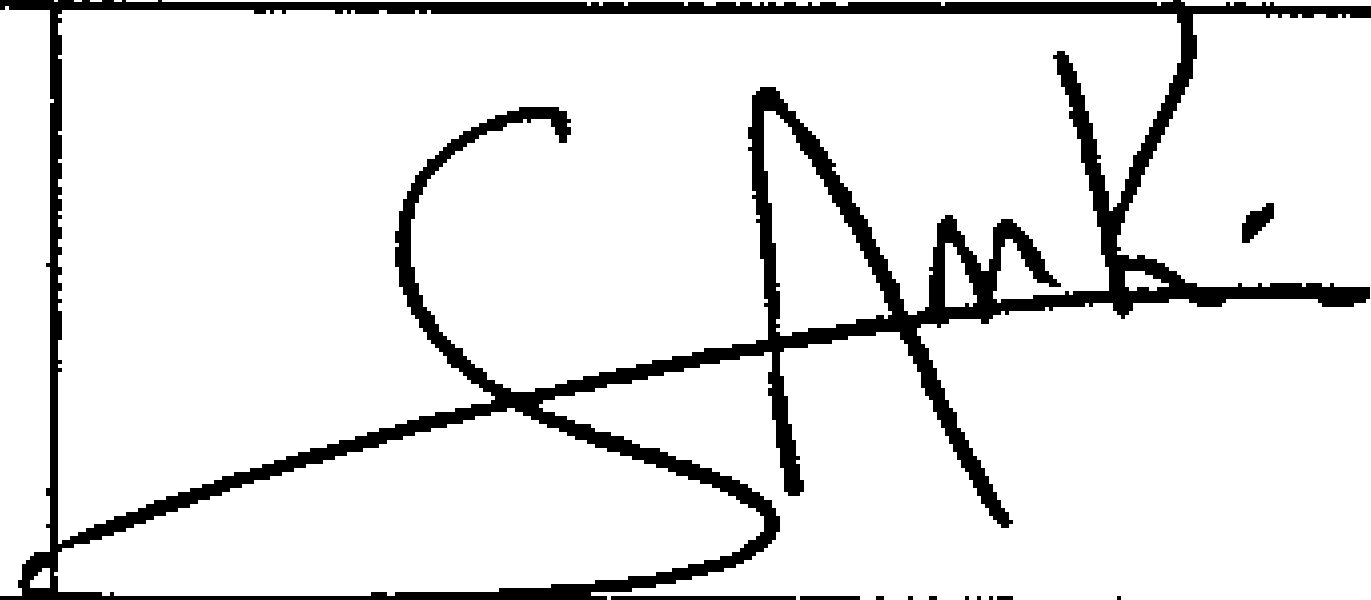
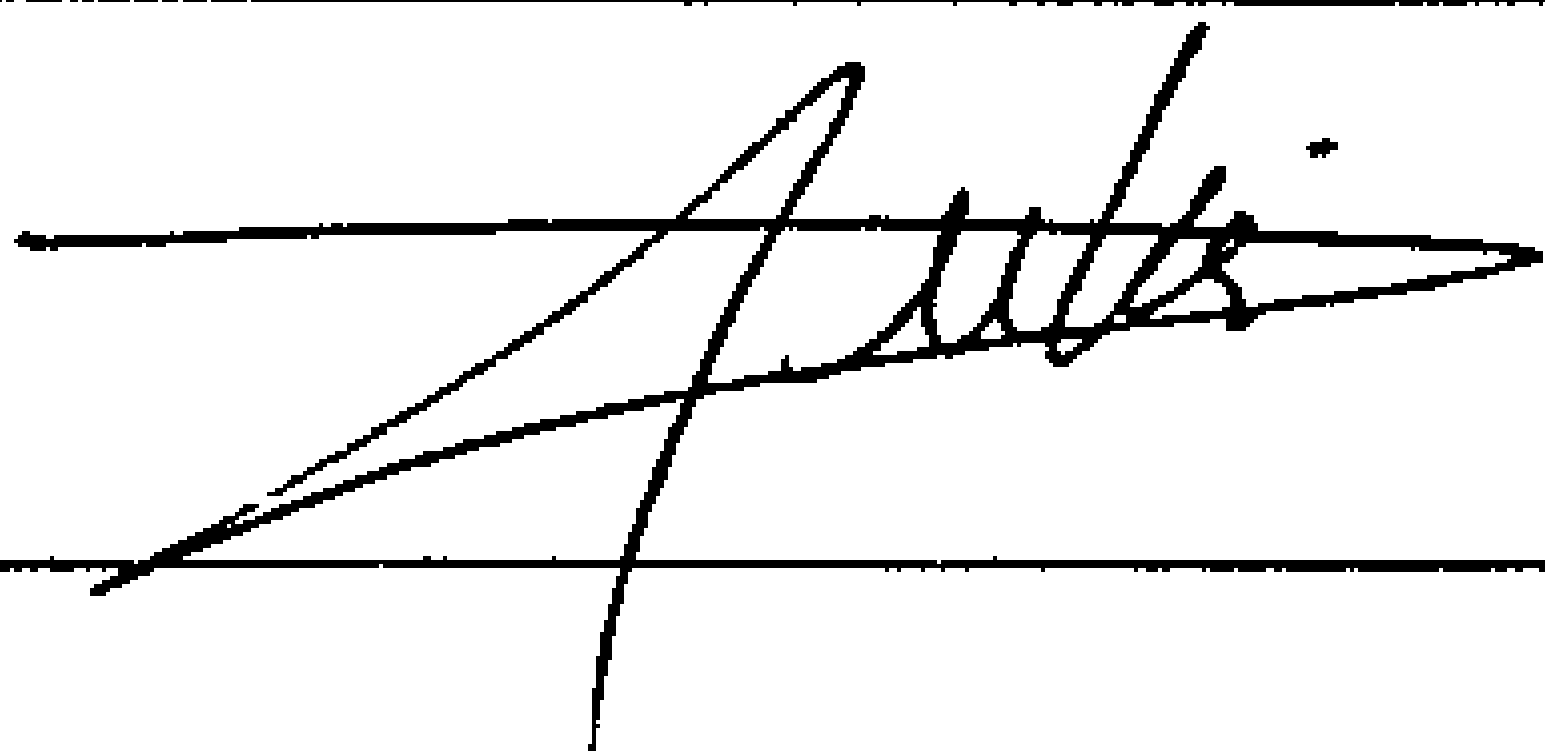


1511792102

|                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2015-12-18                      |
| NUMERO DE DEPOT : | 2015R117816                     |
| N° GESTION :      | 2015B26609                      |
| N° SIREN :        | 815342910                       |
| DENOMINATION :    | A-B-S                           |
| ADRESSE :         | 4 rue de la Moselle 75019 Paris |
| DATE D'ACTE :     | 2015/10/21                      |
| TYPE D'ACTE :     | ACTE                            |
| NATURE D'ACTE :   | LISTE DES SOUSCRIPTEURS         |

E .

## SOUSCRIPTEURS

| ASSOCIE        | ACTIONS<br>SOUSCRITES | VALEUR<br>NOMINALE | VERSEMENTS A LA<br>SOUSCRIPTION | SIGNATURE                                                                            |
|----------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Stephane ANKRI | 1700                  | 1 euro             | 1700 euros                      |   |
| Brenda ANKRI   | 300                   | 1 euro             | 300 euros                       |  |

Les 2.000 (Deux Mille) actions d'origine , d'une valeur nominale de un (1) euro chacune , formant le capital initial représentent des apports en numéraire d'un montant totale de 2.000 (Deux Mille) euros et ont été libérées en totalité à la souscription , ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds , la banque LCL agence Paris Buttes chaumont 3 place Armand Carrel 75019 Paris .

AS / AB

[illegible]



1511792101

DATE DEPOT : 2015-12-18

NUMERO DE DEPOT : 2015R117816

N° GESTION : 2015B26609

N° SIREN : 815342910

DENOMINATION : A-B-S

ADRESSE : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

DATE D'ACTE : 2015/10/21

TYPE D'ACTE : STATUTS CONSTITUTIFS

NATURE D'ACTE :

SAP 211015

# STATUTS

15B 26609

AA ——— LA  
CA 271115AT  
CA ——— AT

|                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Greffe du Tribunal<br>de commerce de Paris<br>Acte déposé le :<br><br>18 DEC. 2015<br>Sous le N° : 17816 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

A.

## I/ FORME

La société est une : « **Société par Action Simplifiée** » régie par les lois et règlements en vigueur et en particulier par les articles L.227-1 à L.227-20 du code de commerce , ainsi que par les présents statuts.

## II/ OBJET

La société a pour objet : « **SERVICE ET AIDE A LA PERSONNE** » activités :

-Entretien de la maison et travaux ménagers, -Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage, -Prestations de petit bricolage dites « homme toutes mains », -Garde d'enfants à domicile au-dessus de 3 ans , -Soutien scolaire à domicile , -Cours à domicile, -Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes, -Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions.

Directement ou indirectement en France et en tous pays :

- la négociation de licences et plus généralement de tout droit de propriété intellectuelle ;
- la prise , l'acquisition , l'exploitation ou la cession de toutes marques , de tous procédés et brevets , et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation de la société , par tous moyens , directement ou indirectement , à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles , d'apport , de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux , de fusion ou autrement , de création , d'acquisition , de location , de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissement ;
- et plus généralement , toutes opérations de quelque nature qu'elles soient , mobilières ou immobilières , commerciales , financières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires , connexes ou complémentaires , de nature à favoriser son extension ou son développement .

## III/ DENOMINATION

La société a pour dénomination sociale : « **A-B-S** »

Dans tous les actes et actes émanant de la société et destinés aux tiers, la dénomination sera précédée ou suivie immédiatement des mots écrits lisiblement « Société par Action Simplifiée » ou des initiales « S.A.S » , de l'énonciation du montant du capital social, ainsi que le numéro d'identification SIREN et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle sera immatriculée .

21

10

1000000

1000000

1000000

## **IV/ SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé au : **4 rue de la moselle 75019 Paris**, situé dans le ressort du Tribunal de commerce de Paris, lieu de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le transfert du siège social, la création , le déplacement , la fermeture des succursales, agences et dépôts situés en tous lieux ou à l'étranger interviennent sur décision du Président , sous réserve de ratification par l'Associé unique ou la collectivité des Associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires.

## **V/ DUREE**

La durée de la société a été fixée lors de sa constitution à **Quatre Vingt Dix Neuf (99) années**, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Cette durée peut , par décision de l'Associé unique ou la collectivité des Associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires, être prorogée une ou plusieurs fois sans que chaque prorogation puisse excéder Quatre Vingt Dix Neuf (99) ans.

Un an au moins avant la date d'expiration de la Société , le Président doit provoquer une délibération de l'Associé unique ou de la collectivité des Associés à l'effet de décider si la Société doit être prorogée .

A défaut , tout Associé peut demander au Président du Tribunal de Commerce du lieu du siège social statuant sur requête , la désignation d'un mandataire de justice chargé de provoquer la délibération et la décision ci-dessus prévues .

**L'exercice social commence : le 1 janvier et finit le 30 décembre de chaque année .**

Exceptionnellement , le premier exercice social comprend le temps écoulé depuis l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés jusqu'au 30 décembre 2016.

En outre , les actes accomplis pour son compte pendant la période de constitution et repris par la Société seront rattachés à cet exercice.



## B.

### VI/ APPORTS

Toutes les actions d'origine formant le capital initial représentent des apports en numéraire et ont été, dès avant ce jour, intégralement souscrites et libérées en totalité.

Total des apports formant « le capital social initial : 2.000 (Deux Milles) euros », correspondant à 2.000 (Deux Milles) actions de Un (1) euro chacune, souscrites en totalité et libérées en totalité.

La somme versée à la constitution a été déposée sur un compte de la Banque LCL agence Paris Buttes Chaumont 3 place Armand Carrel 75019 Paris, ouvert au nom de la société en formation.

### VII/ CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à la somme de 2.000 (Deux Milles) euros », divisé en 2.000 (Deux Milles) actions égales d'Un (1) euro, de même catégories et libérées en totalité de leur valeur nominale.

## C.

### VIII/ NOMINATION DES DIRIGEANTS

Le premier Président de la Société, nommé sans limitation de durée aux termes des présents statuts, est :

Monsieur Stephane ANKRI

Né le 6 mars 1970 à Issy les moulineaux (92)  
de Nationalité française  
demeurant 4 rue de la moselle – 75019 Paris

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour leur exercice.

Le premier Directeur Général Délégué de la société, nommé sans limitation de durée sans que celle-ci ne puisse excéder la durée du mandat du Président, est :

Mademoiselle Brenda ANKRI

Née le 30 mars 1996 à Paris 19<sup>eme</sup> (75)  
de nationalité française  
demeurant 4 rue de la moselle – 75019 Paris

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

### IX / FORMALITE DE PUBLICITE – IMMATRICULATION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres nécessaires pour parvenir à l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés.

Fait à Paris en 2 originaux  
Le 21 octobre 2015

